



PRÉFECTURE DE POLICE

CABINET DU PRÉFET

LABORATOIRE CENTRAL

39 bis, rue de Dantzig - 75015 PARIS
Tél : 01 55 76 20 00 - Fax : 01 55 76 27 05
Mel : prefpol.dlc@interieur.gouv.fr

PROCÈS-VERBAL DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU D'UN MATÉRIAU

*établi conformément à l'article 88 de l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 30 juin 1983
(J.O. du 1er décembre 1983) modifié par arrêté du 28 août 1991 (J.O. du 19 novembre 1991)*

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCÈS-VERBAL N° 538/2002

et annexes de 7 pages

MATÉRIAU présenté par : MAKROFORM GMBH
DOLIVOSTRASSE 18
64293 DARMSTADT ALLEMAGNE

MARQUE COMMERCIALE : MAKROLON MULTI LONGLIFE2/8 – 10,5 CLEAR 1099

DESCRIPTION SOMMAIRE : Plaque plane alvéolaire double paroi à base de polycarbonate
Makrolon coextrudé.
Masse au mètre carré : 1,4 kilogramme environ
Épaisseur : 8 millimètres
Coloris : incolore transparent 1099.

RAPPORT D'ESSAI N° 538/2002 du 2 octobre 2002

NATURE DES ESSAIS : ESSAIS PAR RAYONNEMENT ET ESSAIS POUR MATÉRIAUX FUSIBLES

CLASSEMENT **M1**

DURABILITÉ du classement (Annexe 22) : Non limitée a priori

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des matériaux commercialisés aux échantillons soumis aux essais et ne saurait en aucun cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 10 janvier 1978. Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le ministère chargé de l'industrie, et notamment par la marque NF-Réaction au feu.

Le responsable de l'essai

Jean-Claude LABARTHE



Paris, le 2 octobre 2002

Pour le directeur,
le chef du département
des explosifs et des incendies

Jacques DONATI